

# Vie de la commune



## Le cochon revient à Davayat

Le fond de l'air était frais, le soleil timide et la chaleur humaine très intense.

Dès 5h30, cuisiniers et quelques courageux membres de l'ALD ont allumé le feu et commencé à faire cuire les jambons préparés par notre fournisseur local Côte à Côte.

Dès midi, près de 150 Davayaires, toutes générations confondues, se sont retrouvés autour du verre de la convivialité et ont pu apprécier le cochon rôti et les pommes de terre cuites au feu de bois.

Merci à tous les bénévoles et aux Davayaires présents pour leur enthousiasme et leur envie de partager à nouveau de beaux moments, ensemble.

## En bref

### Rentrée scolaire 2022

Les effectifs à l'école de Davayat sont de 70 enfants cette nouvelle année scolaire.

Nous avons 4 très petites sections, 16 petites sections, 12 moyennes sections, 20 grandes sections et 18 CP.

La répartition est la suivante : 31 enfants dans la classe de Nathalie Gay, 21 dans celle de Marlène Moulin-Sol et 18 dans celle de Catherine Monge.

### Éclairage public

Afin de limiter la pollution lumineuse, ainsi que de réduire la facture d'électricité, les horaires des éclairages publics ont été modifiés.

Ainsi, les différents lampadaires de la commune s'éteignent désormais entre 22h et 23h.

### Brocante de Davayat : une vraie réussite !

La brocante a fait son grand retour à Davayat le 22 mai 2022.

Soleil, convivialité, baravane, exposants motivés et public au rendez-vous : un vrai succès qui sera perpétué l'année prochaine.

### Téléthon de Davayat : 2 & 3 Décembre

La Baravane sera de sortie sur la place du marché à cette occasion toute la journée du samedi 3 décembre. Vous pourrez déguster huître & vin blanc à partir de 17h.

### Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie du 11 novembre se déroulera à Davayat à partir de 10h30. Rendez-vous sur le parking de l'église.

## Travaux de voirie

Bien que nous n'ayons pu bénéficier que d'un très faible taux de subvention le programme voirie 2022 a été réalisé complètement.

**Chemin de Quinsat** : la partie du chemin en très mauvais état se situant entre le carrefour de la rue des Grelettes et celui menant à l'atelier de la société « côte à côte » a été réalisée comme prévu.

**Rue de l'Allée** les travaux sont eux aussi terminés. Création d'un trottoir côté opposé au mur du château, d'un avaloir et le remplacement de l'ensemble des anciens caniveaux.

Pourquoi les travaux se sont-ils arrêtés quelques centimètres après les nouveaux caniveaux ?

A cela plusieurs raisons :



## 2023 : Recensement à Davayat du 19 Janvier au 18 Février

Se faire recenser c'est un acte civique, c'est obligatoire et gratuit. C'est du déclaratif. C'est très important pour la commune (calcul de ses dotations, subventions, nombre de conseillers municipaux Etc.).

C'est, sous l'égide de l'Insee, extrêmement encadré. Les résultats de la collecte ne servent qu'à des fins de statistiques. Ils ne sont pas partagés avec d'autres services de l'état et notamment pas avec les finances.

L'agent recenseur est recruté par la commune. Il reçoit une formation par l'Insee, il est soumis à la plus extrême discrétion. Il ne peut modifier en aucune manière vos déclarations.

La première est une question de coût, mais c'est plutôt du côté de la seconde qu'il faut chercher. Avec la loi climat et résilience, les collectivités doivent tendre vers zéro artificialisation des sols. Chaque fois qu'il n'est pas indispensable d'imperméabiliser les sols, ceux-ci doivent être traités autrement.

Cette partie de chaussée ne sert qu'à du stationnement. Elle pourrait être aménagée avec quelques arbres et un autre type de revêtement perméable. Pour le moment, financièrement ce n'est pas envisageable et ce n'est pas non plus une priorité.

Cela laisse aussi la possibilité, qui sait, de rebâtir le four banal.....

A l'opposé, le tracé de la rue a été rectifié pour réduire la chaussée et limiter la vitesse. L'espace récupéré sera végétalisé.

**Pour faciliter le recensement merci de bien vérifier que vos noms, prénoms sont bien sur votre boîte aux lettres et que votre N° d'adresse figure bien sur votre logement.**

D'autres informations vous seront communiquées ultérieurement sur le recensement en ligne plus pratique et plus rapide que le questionnaire papier.

La commune recrute pour ce recensement une personne en contrat à durée déterminée du 02/01 au 20/02/2023. Formation assurée par l'Insee.

Profil : H/F actif ou retraité, disponible (soir, samedi), organisé, discret, connaissances mini en informatique.

Adressez votre candidature à Monsieur le maire, Mairie de Davayat 19 Rue du Mas 63200 Davayat.

## Contact & horaires de la mairie

Mairie de Davayat  
19, rue du Mas  
63200 Davayat

**Horaires**  
Mardi de 8h30 à 12h30 - 14h à 16h30  
Jeudi de 14h à 19h  
Vendredi de 8h30 à 12h30

**Permanences**  
M. le maire, Jean Louis Fabre, vous reçoit sur rendez-vous.

Tel : 04 73 63 39 96

E-mail : mairie.davayat@wanadoo.fr

**Directeur de publication**  
Jean Louis Fabre

**Conception réalisation**  
Cyril Demars

**Impression**  
L'IMPRIMEUR,  
80 Avenue Jean Jaurès à  
Mozac

**Crédit Photos**  
Commune de Davayat



**Votre lettre  
d'information**

Octobre  
2021

# Compte administratif 2021

## Compte administratif 2021

Ci après les graphiques pour le fonctionnement.

Pour l'investissement (pas de graphique), les dépenses s'élèvent à 326 662,16 € tandis que les recettes se montent à 279 225,03 €.

Le déficit de 47 537,13 € est couvert par l'excédent de fonctionnement cumulé des années 2019/2020 de 73 924,13 €.

Dépenses et recettes s'équilibrent à 326 666,16 € et le résultat net de l'exercice est de 26 726,43 €.

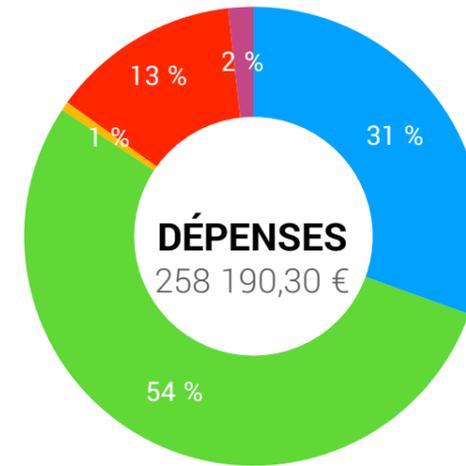
## Budget primitif 2022

En 2021 le budget primitif de fonctionnement s'équilibrait à 332 193 € il s'équilibre pour 2022 à 310 470 €.

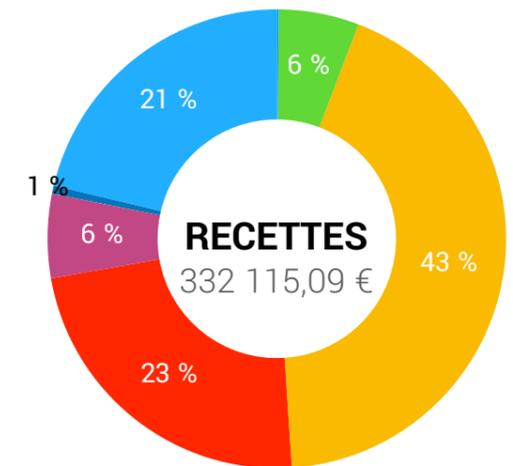
Pour l'investissement nous passons de 426 686 € en 2021 à 200 669 € en 2022. Cette somme est plus conforme aux réalités de la commune. Les travaux d'aménagement de la place sont derrière nous. Ils "gonflaient artificiellement" ce budget car ils intégraient des montants de travaux et donc de subventions qui incombait à la Communauté de Communes.

La commune qui était Maître d'Ouvrage pour cette réalisation portait l'ensemble du financement.

## Fonctionnement



- Charges à caractère général - 78 776,21 €
- Charges personnel et frais assimilés - 138 828,42 €
- Atténuation de produits - 1 637,55 €
- Autres charges de gestion courante - 34 381,07 €
- Charges financières - 4 567,05 €

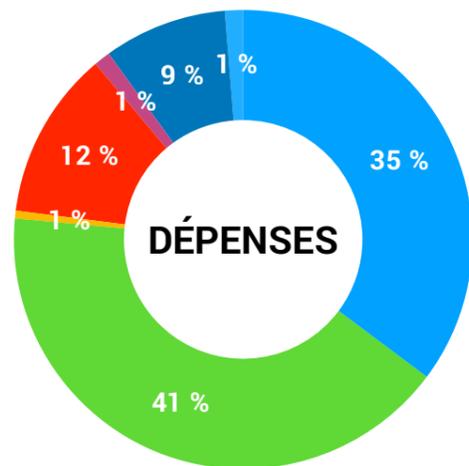


- Atténuation de charges - 447,19 €
- Prdt. services, domaine et ventes - 18 800,31 €
- Impôts et taxes - 143 331,74 €
- Dotations et participations - 77 304,32 €
- Autres produits gestion courante - 19 705,56 €
- Produit exceptionnel - 1 848,73 €
- Report 2020 - 70 677,24 €

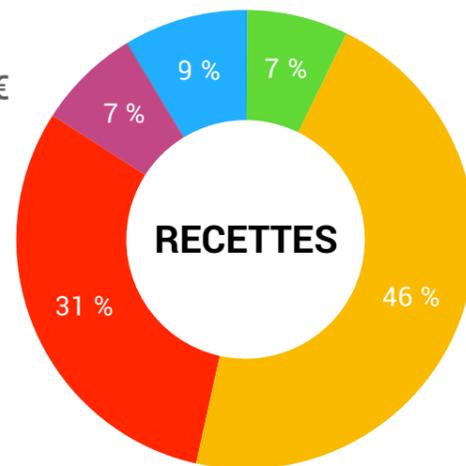
# Budget primitif 2022

## Fonctionnement

S'équilibre à 310 470,83 €



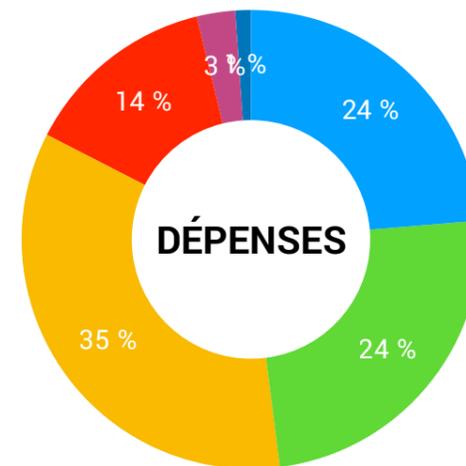
- Charges à caractère général - 109 329,83 €
- Charges de personnels et frais assimilés - 128 051 €
- Atténuation de produit - 1 700 €
- Charge de gestion courante - 36 802 €
- Charges financières - 3 600 €
- Virement section investissement - 27 000 €
- Opé. d'ordre de transfert entre sections - 3 988 €



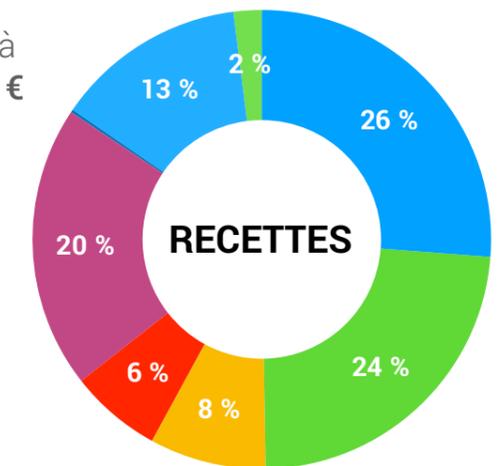
- Atténuation de charges - 304 €
- Produits des services, du domaine et ventes - 22 200 €
- Impôts et taxes - 143 496 €
- Dotations et participations - 95 022 €
- Autres produits de gestion courante - 22 500 €
- Produits exceptionnels - 202,4 €
- Produit exceptionnel reporté - 267 46,43 €

## Investissement

S'équilibre à 200 669,36 €



- Solde reporté - 47 537,15 €
- Travaux installations électriques - 48 744 €
- Immobilisations en cours - 69 346,23 €
- Emprunts et dettes assimilées - 27 400 €
- Immobilisations corporelles - 5 441,98 €
- Mobilier - 2 200 €



- Subventions d'investissement - 52 603 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé - 47 178,36 €
- FCTVA - 16 500 €
- Taxe aménagement - 13 000 €
- Emprunts et dettes assimilées - 40 000 €
- Cautionnements reçus - 400 €
- Virement de la section de fonctionnement - 27 000 €
- Opé. d'ordre de transfert entre sections - 3 988 €